

la Clandestine, a vu les tétrathèques de la Clandestine et suivi leur développement.

*Syringa*, etc. — Kieser a vu (et figuré) dans les Jasminacées, des organes analogues à ceux que nous venons de suivre dans le *Pinguicula*, un grand nombre de plantes didynames (Rhinanthacées, Scrophulariacées, Orobanchées), où ils paraissent être communs, et dans les Cytinées.

Il serait déjà facile, en reprenant à un point de vue d'ensemble l'étude des corps divers que nous venons de signaler chez des plantes aquatiques, des plantes terrestres proprement dites et des plantes parasites, de montrer entre eux, soit des rapports, soit des différences, aux quatre points de vue organogénique, anatomique, morphologique et physiologique; mais, ainsi que je l'ai exprimé plus haut, je pense que les matériaux pour ce travail ne sont pas encore réunis en nombre suffisant.

M. Planchon fait à la Société une communication sur les *Hermodactes*, dont voici les conclusions :

1° L'*Hermodactylos* des médecins grecs est génériquement identique avec l'*Hermodactylos* ou *Surugen* des Arabes, et avec notre Hermodacte officinal.

2° L'Hermodacte officinal provient, suivant toute probabilité, du *Colchicum variegatum*.

3° Les propriétés de ce tubercule à l'état frais sont probablement très énergiques et doivent rivaliser avec celles du Colchique ordinaire. Elles s'émoussent et se perdent par la vétusté.

4° Si les botanistes-médecins de la Renaissance avaient su reconnaître l'identité générique de l'*Hermodactylos*, de notre Hermodacte officinal et du Colchique ordinaire, on n'aurait pas laissé dormir, jusqu'au commencement de notre siècle, les propriétés du Colchique dans les affections articulaires, propriétés déjà connues des médecins grecs du VI<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> siècle (au moins chez le *Colchicum variegatum*).

5° L'*Hermodactylus verus* de Matthiolo (*Hermodactylus tuberosus*, Salisb., *Iris tuberosa*, L.) ne saurait être l'*Hermodactylos* des Grecs, ni surtout notre Hermodacte officinal.

6° Le *Surugen*, ou Hermodactyle à racine longue de Mésué, répond probablement à la forme dactyloïde du tubercule du *Colchicum variegatum*, ou de quelque autre espèce orientale.

7° On ne saurait déterminer rigoureusement l'espèce de Colchique à laquelle se rapporte le *Surugen* à racine ronde et blanche de Mésué. Il est possible que ce soit notre Hermodacte officinal; mais la récolte de ce *Surugen* est indiquée pour le printemps, et celle de notre Hermodacte doit se

faire en automne. Peut-être s'agit-il de l'Hermodacte d'Égypte (*Colchicum bulbocodioides*), dont parle Prosper Alpin.

8° Le *Surengian* d'Avicenne comprend probablement des espèces différentes de Colchique.

9° Le *Colchicum illyricum* est une espèce imaginaire dont le nom doit être rayé des catalogues.

10° L'Hermodacte de Prosper Alpin est le *Colchicum bulbocodioides*, M. Biebst (*C. ægyptiacum*, Boiss.).

11° Le tubercule des Colchiques est une base renflée de rameau, analogue au plateau des *Crocus*, et aux pseudo-bulbes de certaines Orchidées. Il répond physiologiquement à certains embryons monocotylédons; mais ses rapports avec l'embryon des Graminées se bornent à de simples ressemblances.

12° Les tubercules de l'*Hermodactylus tuberosus* sont de vrais rhizomes axillaires, d'abord enveloppés par les bases sacciformes de leurs premières feuilles.

M. Baillon présente les observations suivantes :

Je pense que M. Planchon a raison de n'accepter qu'avec doute l'analogie qu'on a voulu établir entre le bulbe du Colchique et un embryon monocotylédoné. Mais je vais plus loin encore que notre savant confrère, en rejetant d'une manière *absolue* toute comparaison à cet égard. Quel rapport peut-il y avoir, en effet, entre un *blaste* qui ne porte pas d'organes appendiculaires et un axe renflé comme celui du Colchique, dont le propre est précisément de porter des appendices? Sur un bulbe de cette année, outre l'inflorescence actuelle, on trouve au sommet de cet axe transformé en réservoir de sucs, un rameau flétri qui se rapportait à la floraison précédente. En remontant dans l'histoire de cet axe, on le trouverait ainsi portant une série de rameaux florifères. De là toute impossibilité de rapprocher deux organes qui ne se ressemblent que par la forme, caractère de nulle valeur.

Je ne pense pas non plus que tout soit parfaitement connu sur la végétation du Colchique. Je crois, par exemple, que le rapport qui existe entre les fleurs épanouies et les feuilles à peine développées qu'on trouve à la base de l'inflorescence, nécessite encore, pour être bien déterminé, des études suivies, ainsi que l'inflorescence qui semble être scorpioïde.

M. Germain de Saint-Pierre fait observer que, pour lui aussi, entre le bulbe des *Colchicum* et l'embryon des Graminées, il n'existe d'analogie qu'au point de vue physiologique; dans l'un et l'autre

cas, une masse charnue recèle et cède ensuite les principes nutritifs qu'elle contient à un bourgeon qui se développe à ses dépens, et s'accroît à mesure qu'elle se vide et se flétrit. Mais au point de vue organographique, il n'existe aucune analogie. La masse charnue du faux bulbe du Colchique, qui présente en effet une certaine ressemblance, dans la forme extérieure, avec l'hypoblaste des Graminées, n'est autre chose que la base renflée de l'axe florifère, et cette base charnue bulbiforme montre à son sommet la cicatrice qui est le résultat de la destruction de la partie supérieure de l'axe. Au contraire, l'hypoblaste de l'embryon des Graminées est, pour M. Germain de Saint-Pierre, le cotylédon ou feuille primordiale charnue de l'embryon.

M. Planchon fait remarquer qu'afin d'abrégier sa communication, il n'est pas entré dans tous les détails qu'il aurait pu présenter. Il ajoute que Tristan a bien signalé la relation des feuilles et des fleurs du Colchique. Cet auteur a reconnu que les deux gaines florifères sont destinées à envelopper plus tard le nouveau tubercule, et que les feuilles naissent réellement après les fleurs. — M. J. Gay avait déjà dit que l'inflorescence du Colchique est une inflorescence scorpioïde. — A.-L. de Jussieu n'a parlé que d'une ressemblance de forme et non d'une identité complète du bulbe avec un embryon de Graminée.

M. Weddell donne lecture de l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Delondre, de Gravelle (Havre).

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai fait porter au siège de la Société, pour y être à votre disposition, les objets suivants :

1° Un kilogr. de truffes récemment récoltées sur des chênes truffiers, semés depuis huit ans.

2° Deux pots renfermant de jeunes chênes de la même espèce.

3° Un sac de glands de ces mêmes chênes recueillis en novembre dernier.

C'est le résultat d'une nouvelle conquête de l'arboriculture, qui ne concerne pas seulement les gourmets, comme on le croirait au premier abord, mais qui me paraît avoir une grande importance sous le rapport de la culture forestière.

Je pense que les détails qui m'ont été fournis par M. Auguste Rousseau, de Carpentras, auteur de cette découverte, intéresseront la Société.

Pendant longtemps on a cru que l'on pouvait reproduire la Truffe par des semis, comme les champignons et les pommes de terre; mais comme tout ce qui a été fait et écrit à ce sujet n'a conduit à aucun résultat,